



Audit de l'Organisation de Soutien aux Politiques de Code de Pays (ccNSO)

**Rapport final
du groupe de travail d'audit du ccNSO**

4 Mars 2011

Table des matières

0. EXECUTIVE SUMMARY ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

1. BACKGROUND 3

CHRONOLOGY 5

STRUCTURE OF THE PRESENT REPORT 6

PUBLIC COMMENTS..... 6

2. GT CONCLUSIONS ON INDEPENDENT REVIEWERS' RECOMMENDATIONS..... ERROR!
BOOKMARK NOT DEFINED.

0. Résumé

Dans le présent rapport, le groupe de travail d'audit du ccNSO soumet ses conclusions sur le processus d'audit de l'organisation de soutien aux politiques de codes de pays (ccNSO)¹ de l'ICANN.

Quels sont les objectifs du ccNSO?

Le ccNSO est un **organisme de soutien de l'ICANN**² avec un certain nombre de rôles, y compris:

- Le développement des politiques relatives aux ccTLD;
- La promotion du consensus au sein de la communauté du ccNSO;
- La coordination avec les autres entités de l'ICANN;
- Le développement de meilleures pratiques volontaires pour les responsables de ccTLD, l'aide au développement de compétences et l'amélioration de la coopération technique et opérationnelle.

De quelle utilité est le ccNSO à ces fins?

Le groupe de travail partage l'opinion exprimée par les auditeurs indépendants que ces fins sont **correctement prises en charge par la structure actuelle**.

Quelles sont les mesures pour augmenter l'efficacité du ccNSO?

Pour augmenter l'efficacité du ccNSO, il y a potentiellement deux types de mesures:

- **Des modifications structurelles** de son mandat et de la génération de rapports. En fonction de leurs résultats d'ensemble, les auditeurs ne proposent aucune modification de cette nature.
- **Des modifications opérationnelles**, telles que: la formalisation des mécanismes de réponse légère, l'introduction de la durée du mandat, la mise à disposition de traductions etc.

Conclusions du Groupe de travail

Le groupe de travail estime **qu'aucune modification structurelle du ccNSO n'est requise d'après cet audit**, mais il constate que des modifications structurelles seront nécessaires dans un avenir proche pour inclure des ccTLD IDN dans le ccNSO et que la préparation de ces modifications est au cœur des travaux actuels du ccNSO. En outre, le groupe de travail estime qu'il est essentiel que ces travaux ne soient pas affectés par l'implémentation de **propositions de modification opérationnelle**.

¹ Le processus d'audit du ccNSO, piloté par un groupe de travail d'audit spécifique rattaché au Conseil de l'ICANN via le comité des améliorations structurelles, incluait un audit externe mené par un sous-traitant sélectionné indépendant et une série d'interactions entre le groupe de travail et les membres intéressés de la communauté. Afin de formuler la version finale de ses conclusions, le groupe de travail a pris en compte les preuves recueillies par les auditeurs, leurs recommandations et les commentaires provenant de la communauté.

² Tel que défini par l'Article IX des [règlements](#) de l'ICANN

Le groupe de travail a donc décidé de clore son mandat:

- En remarquant avec satisfaction, que le ccNSO a progressé dans **la réalisation des objectifs globaux** établis lors de sa création en 2003.
- En commentant et **concluant sur les mesures opérationnelles** suggérées par des auditeurs indépendants.
- En recommandant que l'implémentation de ces mesures opérationnelles soit faite en **étroite coordination et coopération avec le ccNSO**, afin de synchroniser les étapes d'implémentation avec le calendrier de travail actuel du ccNSO sans détourner l'attention des questions hautement prioritaires.

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'audits organisationnels, l'ICANN a entrepris un audit de l'Organisation de soutien aux politiques des codes de pays ([ccNSO](#)), dont le rôle³ est exprimé dans les [règlements de l'ICANN, Art. IX](#), comme suit:

« 1. *développement et recommandation des politiques globales du Conseil relatives aux domaines de premier niveau de code de pays;*

2. *promotion du consensus au sein de la communauté du ccNSO, y compris en matière d'activités relatives au nom des ccTLD ; et*

3. *coordination avec des autres organisations de soutien, comités et collègues de l'ICANN.*

Les politiques s'appliquant aux membres du ccNSO en vertu de leur statut sont uniquement celles développées conformément aux sections 4.10 et 4.11 de cet article. Cependant, le ccNSO peut également s'engager dans d'autres activités autorisées par ses membres.

L'adhésion aux résultats de ces activités sera volontaire. Ces dernières peuvent inclure : le développement volontaire des meilleures pratiques pour les responsables de ccTLD, l'aide au développement de compétences et l'amélioration de la coopération technique et opérationnelle entre responsables de ccTLD.

Des audits organisationnels (voir le [site Web](#)) font partie du programme d'amélioration continue de l'ICANN et visent à assurer un examen approfondi du rôle et du fonctionnement des structures clés de l'ICANN, avec le soutien de consultants professionnels externes et indépendants.

Comme stipulé dans l'article IV, section 4 des [règlements](#) de l'ICANN, le «but de l'audit, qui sera entrepris selon les critères et les normes énoncés par le conseil de l'administration, sera de déterminer (i) si cet organisme a un rôle permanent au sein de la structure de l'ICANN, et (ii) le cas échéant, si un changement dans la structure ou des opérations est souhaitable pour améliorer son efficacité. »

Les processus d'audit organisationnel sont supervisés par le comité des améliorations structurelles *Structural Improvements Committee* (ci-après SIC), un comité permanent du conseil. Le SIC est autorisé à établir des groupes de travail spécifiques (ci-après, GT) pour chaque audit.

Avec l'appui du personnel de l'ICANN, les groupes de travail d'audit ont deux tâches principales:

- S'assurer que les auditeurs externes sélectionnés exécutent leur tâche en toute autonomie et indépendance de jugement, fondant leurs conclusions et recommandations sur des preuves, dans le respect des méthodes et du plan de travail choisis;
- Après la remise du rapport par les auditeurs, formuler un rapport au Conseil à travers le SIC des mesures à adopter pour accroître l'efficacité de la structure clé de l'audit.

Chronologie

En mai 2009, le Conseil de l'ICANN a approuvé la composition du groupe de travail d'audit du ccNSO, qui comprend les personnes suivantes: Jean-Jacques Subrenat (Directeur), Ram Mohan, Demi Getschko, Alejandro Pisanty et Vittorio Bertola. Le GT a été initialement secondé par Marco Lorenzoni, directeur des audits organisationnels de l'ICANN. Depuis Juin 2010, l'appui a

³ Voir la note de bas de page précédente²

été fourni par Olof Nordling, directeur des relations services d'ICANN. Le GT a également assuré la liaison avec Bart Boswinkel, conseiller stratégique pour le ccNSO de l'ICANN

Suite à une procédure de sélection ouverte, le Conseil de l'ICANN a nommé ITEMS International pour entreprendre l'audit externe et indépendant de l'organisation de soutien aux politiques de codes de pays (ccNSO).

Les auditeurs indépendants ont commencé leurs travaux en novembre 2009, en publiant une [enquête](#) et en présentant un [aperçu](#) des résultats de la même en janvier 2010. La [version finale du rapport de l'audit indépendant](#) a été publiée en juin 2010 et affichée pour les [commentaires du public](#), initialement jusqu'au 30 juillet 2010. Le rapport des auditeurs indépendants a également été présenté en juin 2010 à la réunion de l'ICANN à Bruxelles, afin d'obtenir un feedback du ccNSO et de la communauté. Le rapport final a été achevé peu de temps après avec un [addendum](#) des auditeurs et la période de consultation publique a été [reportée](#) du 30 juillet au 15 septembre 2010.

Les premiers commentaires sur le rapport, exprimés lors de la réunion de l'ICANN à Bruxelles, ont été précisés et détaillés dans 7 commentaires écrits, tous provenant de la communauté ccTLD. Ces observations (voir [résumé](#)) ont fourni au GT des opinions éclairées sur les avantages et inconvénients des recommandations proposées par les auditeurs indépendants. Le GT a pris en considération ces commentaires lors de ses délibérations et a conclu par des conseils sur la façon de modifier les recommandations, lorsque cela est justifié.

La version préliminaire du rapport final a été publiée pour les commentaires du public à partir du 15 novembre 2010 au 15 janvier 2011

Deux observations écrites ont été reçues (voir [résumé](#)), les deux favorables au rapport. Sur la base de ces commentaires et les évolutions récentes, le rapport final a simplement été raffiné dans quelques détails en ce qui concerne la version préliminaire du rapport final et les conclusions de fond demeurent inchangées.

Le GT souhaite saisir cette occasion pour remercier ces deux commentaires et les auditeurs indépendants pour leurs précieuses contributions.

Structure du Rapport Actuel

Le rapport actuel contient trois sections, à savoir:

- Section 0 - Le résumé du rapport.
- Section 1 - La section présente, contenant des informations contextuelles.
- Section 2 - Présentation des conclusions du GT sur chacune des recommandations formulées par les auditeurs. Elle est organisée conformément aux recommandations exprimées par les auditeurs indépendants, afin de faciliter la lecture et la consultation.

Commentaires du public

Les commentaires du public sur le rapport final des auditeurs indépendants ont été soigneusement examinés dans la préparation de la version préliminaire du rapport final du GT d'audit du ccNSO. La version préliminaire du rapport final du GT a été publiée pour les commentaires du public depuis <dates>. Tenant compte des observations reçues, ce rapport final est soumis par le GT pour l'approbation par le Conseil de l'ICANN et la mise en œuvre d'ultérieures mesures d'implémentation.

2. Conclusions du GT sur les recommandations des auditeurs indépendants

Dans l'accomplissement de sa tâche, le groupe de travail a constamment gardé à l'esprit l'objectif global de cet examen. Les éléments clés dans le mandat du Groupe de travail sont les suivants:

1. Déterminer si le ccNSO joue toujours un rôle au sein de l'ICANN: le groupe de travail a conclu que c'est le cas, et cela correctement;
2. Déterminer s'il y a des modifications à apporter: le GT est d'accord avec plusieurs des changements proposés.

En outre, le GT a examiné si les prémisses de l'évolution et du processus de réforme 2003 sont remplies. Le GT a conclu que le ccNSO est fonctionnel au sein de l'ICANN et que l'ICANN est fonctionnel pour le ccNSO. Il considère que le besoin perçu est satisfait au sein d'une relation équitable où tous les organisations de soutien ou comité consultatif, chacun en mesure d'influencer les politiques mises en place par l'ICANN, est également tenu à engager et respecter son évolution. C'est dans ce contexte que le GT a examiné les recommandations des auditeurs indépendants.

Le [Rapport Final de l'audit](#) contient 12 recommandations numérotées de 1 à 12. Aucune recommandation n'est de nature structurelle (par exemple envisager des modifications à la structure actuelle et au mandat du ccNSO) - toutes sont de nature opérationnelle. Le GT du conseil accepte cette approche, avec les considérations globales comme suit:

- Des modifications structurelles sont inhérentes à certains développements, tels que l'introduction des ccTLD IDN. Leur planification est déjà intégrée au ccPDP IDN. Il est essentiel qu'un tel travail ne soit pas compromis par l'implémentation d'une recommandation d'audit et que les étapes d'une telle implémentation soient appliquées si elles sont considérées comme appropriées par le ccNSO dans cette perspective.
- Les recommandations d'audit de nature opérationnelle peuvent être abordées et mises en œuvre de manière progressive, en phase avec le plan d'implémentation du ccNSO⁴.

Ce rapport présente les conclusions de l'audit du GT. Voici les résumés de toutes les recommandations proposées par les auditeurs indépendants, et - pour chaque recommandation - un commentaire présentant les conclusions du groupe de travail de l'audit. Pour toutes les conclusions présentées, il convient de remarquer qu'elles ont été entièrement soutenues par les commentaires du public reçus pendant la période de commentaires du public pour ce dernier audit.

Les lecteurs peuvent se référer au [Rapport Final d'audit](#) pour l'ensemble des informations.

Recommandations des auditeurs	1. Le ccNSO devrait envisager l'adoption de mécanismes de développement de politiques plus légers et plus rapides, basés
--------------------------------------	--

⁴ Suite à la finalisation et l'adoption du rapport du groupe de travail à des fins d'audit organisationnel, le Conseil de l'ICANN demande au personnel de développer un plan d'implémentation en collaboration avec l'entité auditée, à des fins d'adoption et d'implémentation ultérieure.

	<p>sur consensus: a) Un mécanisme de commentaires permettrait au ccNSO de fournir une réponse rapide à une demande du Conseil de l'ICANN ou de toute autre organisation de soutien. b) Un mécanisme de prise de position permettrait au ccNSO d'élaborer des déclarations communes sur les problèmes ccTLS pertinentes en reflétant la position générale de la communauté ccTLD. Le mécanisme de commentaires rapides ainsi que le mécanisme de prise de position ne serait pas contraignant pour les membres du ccNSO.</p>
Conclusion du GT	<p>Les recommandations 1 a) et 1 b) sont en conformité avec les pratiques actuelles en vigueur au sein du ccNSO et demandent essentiellement l'officialisation de ces pratiques pour plus de clarté et transparence. Le groupe de travail appuie de telles mesures, en remarquant que les directives à cet effet sont déjà prévues et en cours d'élaboration par le ccNSO. Toutefois, comme indiqué dans plusieurs commentaires de la communauté, ceux-ci ne sont pas des mécanismes de développement de politiques et ils ne substituent pas les PDP.</p>

Recommandations des Auditeurs	<p>2. On doit envisager la traduction dans les principales langues des Nations Unies des documents clés concernant et produits par le ccNSO (règlements, les Règles et documents des directives, les principaux documents de politique) et d'un bref résumé du document de position du ccNSO.</p>
Conclusion du GT	<p>Reconnaissant qu'il est un objectif de l'ICANN de mettre à disposition la documentation essentielle dans les langues principales des Nations Unies, le groupe de travail considère cette recommandation d'un œil favorable. Toutefois, un tel objectif ne peut être à durée indéterminée sans égard pour le contexte budgétaire ; il faut examiner attentivement les coûts par rapport aux avantages potentiels dans chaque cas particulier. Ces évaluations sont mieux entreprises par la communauté concernée et le GT délègue ceci la prise en compte et la résolution de chaque suggestion détaillée proposée à la communauté ccNSO. Le GT se réfère également à ses conclusions quant à la recommandation 3, étroitement liée, ci-dessous. Le GT remarque en outre que les commentaires reçus n'ont pas exprimé le soutien de l'ensemble de la recommandation 2. Certains commentaires préconisent de limiter les traductions aux documents de base seulement et d'autres ont affirmé que le financement de la traduction devrait être résolu avant d'entreprendre toute traduction. Le groupe de travail remarque également la détermination du ccNSO à envisager la traduction des documents clés, et qu'une méthode rentable peut être trouvée.</p>

Recommandations des auditeurs	<p>3. En raison du coût significatif de la traduction des documents sur une base régulière, nous suggérons que la tâche de traduction de tous les documents relatifs à l'activité du ccNSO peut être accomplie par ses membres. Cela pourrait être facilité par la mise en œuvre d'un wiki multilingue (tel qu'utilisé par Wikipedia). De</p>
--------------------------------------	---

	<p>cette façon, la traduction de documents incomberait aux communautés linguistiques, sans limiter le nombre de langues dans lesquelles ces documents peuvent être traduits. Si un tel mécanisme est adopté, nous suggérons également la nomination par le Conseil d'un « responsable de la communauté linguistique » pour chaque langue, qui serait responsable de vérifier l'exactitude des traductions</p>
Conclusion du GT	<p>Le groupe de travail reconnaît que cette approche volontaire pourrait être bénéfique pour la communauté et remarque qu'il ne serait pas en contradiction avec la conclusion du GT sur la recommandation 2 ci-dessus. Par conséquent, c'est une approche dont l'utilité et la valeur concrète doit être décidée par la communauté ccNSO. Parallèlement, le GT souligne que certains commentaires de la communauté expriment des doutes sur la viabilité de l'approche proposée. Le Groupe de travail constate également la volonté du ccNSO, exprimée par le Conseil du ccNSO, d'examiner le concept de la traduction volontaire.</p>

Recommandations des auditeurs	<p>4. Le personnel du ccNSO devrait régulièrement participer à des activités de sensibilisation pour augmenter le nombre de ses membres/améliorer la communication avec les non-membres. L'ICANN devrait augmenter les ressources afin de proposer des services attrayants et de la valeur ajoutée à la communauté ccTLD. Ces services à valeur ajoutée demanderaient un « responsable de la communauté en ligne » dédié, dont la responsabilité serait d'attirer de nouveaux membres, en particulier des régions sous-représentées.</p>
Conclusion du GT	<p>Le GT est approuve l'objectif général de développer la croissance des membres du ccNSO et tient à souligner le rôle de sensibilisation déjà réalisé à cette fin par le personnel de liaison régional de l'ICANN. Le GT approuve également les commentaires du public selon lesquelles aucune dépense supplémentaire devrait être effectuée à cette fin jusqu'à ce que les problèmes de contribution financière soient résolus.</p> <p>En ce qui concerne « les services attrayants et à valeur ajoutée », le GT indique que cela est une expression générique qui manque de la spécificité nécessaire. Le GT est en principe favorable à la prise en compte de nouveaux services pour attirer de nouveaux membres, mais uniquement à condition que de tels services soient strictement conformes au mandat du ccNSO et soient explicitement demandés par ses membres, tel que souligné dans les commentaires du public.</p>

Recommandations des auditeurs	<p>5. Le ccNSO devrait s'engager avec le GAC et l'ALAC pour déterminer une initiative conjointe visant à renforcer les niveaux d'adhésion de l'ensemble des organisations de soutien et des comités consultatifs au sein de l'ICANN.</p>
Conclusion du GT	<p>Le GT considère que l'objectif de croissance du nombre de</p>

membres de cette recommandation est justifié. Cependant, le GT constate que les critères d'adhésion ou non à ces entités varient, aussi bien pour les entités que pour les membres potentiels. Par conséquent, le GT doute qu'une campagne globale commune soit couronnée de succès. Le GT reconnaît également les commentaires reçus au sujet de cette recommandation, en particulier la remarque du Conseil du ccNSO que l'interaction avec le GAC est une exception notable pour encourager les ccTLD gérés par les gouvernements à rejoindre le ccNSO.

Recommandations des auditeurs

6. Lorsque le ccNSO développe une politique qui pourrait avoir un impact sur l'activité des registraires et les registrants, il devrait être en mesure de recueillir leur opinion.

Conclusion du GT

Le GT constate, tout d'abord, que le champ d'application du développement d'une politique globale du ccNSO est très spécifique. Le GT remarque également que des possibilités étendues de commentaires du public sont fournis en conformité avec le processus de développement de la politique du ccNSO. Le GT reconnaît encore les commentaires du public en soulignant les différences entre les rôles des registraires GNSO et les registraires ccTLD. Le GT reconnaît en outre qu'il existe des mécanismes internationaux et locaux de consultation pour les registraires et les registrants sur les questions politiques, comme l'a souligné un commentaire.

Recommandations des auditeurs

7. Au-delà de l'amélioration continue du site Web, nous recommandons l'implémentation d'un outil de collaboration en réseau permettant au ccNSO de créer des sous-groupes en fonction de critères thématiques, régionaux et linguistiques. Un tel outil devrait inclure des fonctions wiki, d'agenda, de gestion de projet et permettre aux membres de mettre à jour leurs propres coordonnées dans le registre global des participants ccNSO. L'articulation de cet outil de collaboration avec les listes de diffusion existantes doit être étudiée. Un tel outil devrait faciliter l'animation de la communauté ccNSO, ainsi qu'attirer de nouveaux membres. L'animation d'un tel outil exige des compétences de «gestion de la communauté ».

Conclusion du GT

Le GT est en faveur de l'application d'une approche axée sur la demande, où les besoins sont préalablement identifiés et approuvés par la communauté avant l'introduction de nouveaux outils. Par conséquent, le GT recommande que les suggestions des auditeurs indépendants soient considérées par la communauté ccNSO à la lumière de l'évolution des besoins de la communauté, sous la forme d'une étape potentielle ultérieure une fois que le nouveau site Web a été créé. Une telle approche étape par étape est également justifiée à la lumière des commentaires reçus du public, exprimant des doutes sur des

plans trop ambitieux. Le GT remarque en outre la détermination du Conseil du ccNSO à continuer à évaluer et mettre en œuvre de nouveaux outils de collaboration en liaison avec l'amélioration du site Web du ccNSO.

**Recommandations
des auditeurs**

8. L'ICANN doit fournir au ccNSO les fonctionnalités de «gestion de communauté » appropriée afin de faire le meilleur usage de l'outil collaboratif.

Conclusion du GT

Le groupe de travail soutient la recommandation que l'ICANN devrait fournir des fonctionnalités, sous réserve de décisions du ccNSO sur l'implémentation des suggestions contenues dans la recommandation 7 ci-dessus. La recommandation 8 présente une étape ultérieure et la séquence doit être respectée dans la planification. Encore une fois, comme pour la recommandation 7, le GT constate que les commentaires reçus du public pour la recommandation 8 expriment des réticences envers des plans trop ambitieux, ainsi que la nécessité d'une analyse coût/bénéfice. Le GT constate en outre que la déclaration du Conseil du ccNSO d'être bien servi avec les niveaux actuels de ressources.

**Recommandations
des auditeurs**

9. Introduire une limite au nombre de termes fournis par les membres du Conseil du ccNSO (point proposé à la discussion lors de la réunion du ccNSO à Bruxelles).

Conclusion du GT

En conformité avec les règles de bonne gouvernance, il est nécessaire de disposer d'un processus de planification de succession robuste pour garantir à tout moment l'application des rôles de direction. Dans cet esprit, le GT reconnaît que le ccNSO est actuellement engagée dans un tel processus, et suggère de le poursuivre activement, car des facteurs externes, ainsi que la contrainte de la des limites du mandat, confirment que la planification de succession soit autant plus importante. Le GT appuie la recommandation 9, tout en soulignant que les commentaires du public indiquent une limitation potentielle du nombre de volontaires servant au sein du ccNSO en raison de la charge de travail du Conseil et d'autres facteurs limitants. Le GT approuve en outre les commentaires du public déclarant que la recommandation 9 dépend de l'implémentation de la recommandation 10 (voir ci-dessous)

**Recommandations
des auditeurs**

10. Le ccNSO devrait envisager la clarification les rôles respectifs du Conseil et de la Présidence dans ses règles et directives.

Conclusion du GT

Le GT recommande d'envisager cet aspect ensemble avec l'officialisation des procédures selon la recommandation 1 ci-dessus. Le GT remarque également que les commentaires du public d'une telle clarification des rôles et des responsabilités est à la fois soutenue et prévue par le ccNSO, et constate d'ailleurs avec satisfaction que les travaux à cet effet sont déjà en cours.

Recommandations des auditeurs	11. L'Analyse des Dépenses de l'ICANN par domaine d'intérêt des parties prenantes représente un progrès majeur en termes de compréhension de l'allocation du budget de l'ICANN pour les opérations ccTLD et ccNSO. Dans l'intérêt des membres du ccNSO et de l'ensemble de la communauté ccTLD, nous recommandons l'établissement d'un correspondant financier permanent (un membre désigné du Conseil) dont la responsabilité sera d'agir comme intermédiaire auprès le service financier de l'ICANN et de veiller à une transparence totale concernant ce point et d'autres questions budgétaires liées aux activités du ccNSO et des ccTLD. Le prochain communiqué de l'analyse des dépenses de l'ICANN par domaine d'intérêt des parties prenantes pourrait être l'occasion de réduire « l'écart de perception ».
Conclusion du GT	Le groupe de travail estime qu'il est dans l'intérêt du ccNSO de posséder une connaissance approfondie du budget et du processus budgétaire de l'ICANN, dans la mesure où ceux-ci ont un impact sur les activités du ccNSO. Le GT souligne également que ce but peut être atteint de différentes manières et considère qu'il appartient au ccNSO de choisir le meilleur moyen pour y parvenir. Le groupe de travail constate également que le ccNSO a récemment établi un groupe de travail financier permanent, qui remplit, entre autres, une fonction de liaison. Le GT remarque en outre que cette recommandation a reçu deux commentaires favorables et critiques du public, la plupart d'entre eux estimant que les activités financières n'entrent pas dans le cadre de l'audit du ccNSO, bien que certains ont suggéré leur inclusion. Le GT souligne aussi la détermination du Conseil du ccNSO de revoir et améliorer les mécanismes d'interaction avec les services financiers de l'ICANN.

Recommandations des auditeurs	12. Le ccNSO devrait développer et publier annuellement un plan de politique pour les deux trois prochaines années pour agir en tant que document stratégique pour les activités politiques actuelles et futures et comme un outil de marketing à des fins d'information générale au sein et en dehors de la communauté de l'ICANN.
Conclusion du GT	Le GT recommande l'établissement d'un tel plan par le ccNSO, en tant que document vivant de haut niveau, offrant suffisamment de flexibilité pour être modifié et révisé au minimum une fois par an. Le GT constate également que le ccNSO a pris des mesures dans ce sens et encourage la poursuite de cet effort. Le GT souligne en outre le soutien global de cette recommandation exprimé dans les commentaires du public, conjointement au besoin de flexibilité.